



Services de paiement



Aperçu des transactions

Les propriétaires de bornes inscrits au réseau de FLO ^{MD} peuvent transformer leurs bornes de recharge pour véhicule électrique (VE) en une source de revenus continue. Les services de gestion des paiements de FLO sont conçus pour faciliter le transfert sécurisé des revenus générés par les électromobilistes aux propriétaires de bornes¹. Nos différentes options de facturation vous permettent de facturer facilement des frais aux électromobilistes en fonction de votre situation particulière.

Aperçu du processus de paiement



¹ Les propriétaires de bornes doivent être abonnés au programme de Services de gestion globale (SGG) pour accéder au réseau et aux services de gestion des paiements de FLO.

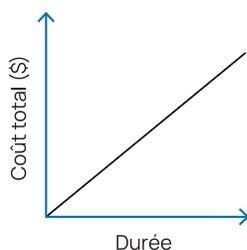
Modes de facturation pour les propriétaires de bornes

Choisir le bon mode de facturation pour vos bornes de recharge vous permet de couvrir vos coûts d'infrastructure et d'énergie. Cela peut également encourager les électromobilistes à adopter de bonnes habitudes de recharge et à ne pas rester sur place une fois que leur véhicule est rechargé.

FLO propose les options de facturation² suivantes pour les bornes de recharge :

Par heure

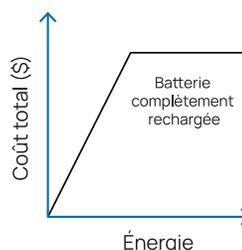
Tarif par heure pendant toute la durée de la recharge, facturé à la seconde



P. ex., 2 \$ par heure

Par kilowattheure³

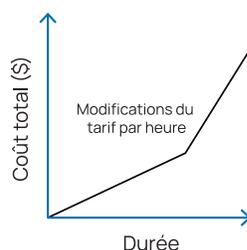
Tarif par kilowattheure transféré



P. ex., 0,50 \$ par kilowattheure

Échelonné

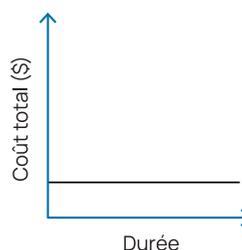
Tarif par heure pendant toute la durée de la recharge; à partir d'une durée de recharge prédéterminée, le tarif est augmenté (ou réduit) et facturé à la seconde



P. ex., 2 \$ par heure pour les 5 premières heures et 4 \$ par heure supplémentaire

Par recharge

Un tarif de recharge unique



P. ex., 10 \$ par recharge

² La durée de la recharge est calculée en fonction de la période totale pendant laquelle le véhicule électrique est connecté à la borne de recharge, même si l'énergie n'est plus transférée.

³ Des restrictions peuvent s'appliquer. Au Canada, les propriétaires de bornes de recharge de niveau 3 doivent confirmer que leur modèle de borne et leur juridiction permettent la facture par kilowattheure.

Quel mode de facturation utiliser avec les bornes de recharge de niveau 2?



Employeurs

Par heure et par recharge

En tant qu'employeur, si vous désirez que les membres votre personnel déplacent leur voiture une fois leur VE rechargée, il est préférable d'utiliser une configuration par heure. Si vous ne souhaitez pas que les membres de votre personnel aient à déplacer leur voiture au milieu de la journée de travail et acceptez que leur VÉ demeure stationné une fois pleinement rechargée, nous vous recommandons la facturation par recharge.



Hôtels

Par recharge ou par kilowattheure

Les hôtels peuvent proposer différents services de recharge. Vous pouvez disposer de bornes publiques accessibles à tout le monde et de bornes de recharge de nuit réservées à votre clientèle. La configuration de la facturation dépendra de l'utilisation de chaque borne.

Pour la recharge de nuit, nous vous recommandons d'utiliser la facturation par recharge. Ce type de facturation, similaire au paiement d'un droit de stationnement, évitera aux gens d'utiliser la place de stationnement si la batterie de leur véhicule est déjà presque pleine. De plus, vos clientes et clients qui dorment à l'hôtel n'auront pas à déplacer leur véhicule au milieu de la nuit pour réduire leurs frais.

Pour la recharge publique en milieu hôtelier, nous recommandons le mode de facturation par heure pour les bornes de niveau 2. Pour les propriétaires de borne rapide de niveau 3, nous recommandons la facturation par kilowattheure afin que les électromobilistes paient uniquement l'énergie transférée à leur véhicule.



Villes

Facturation à deux niveaux, soit par heure et par recharge

Comme c'est le cas pour les hôtels, le meilleur mode de facturation dépendra de l'utilisation de la borne.

Par exemple, certaines villes disposent de bornes de recharge en bordure de rue proposant un tarif journalier et un tarif de nuit. Le tarif journalier peut être un tarif horaire, tandis que le tarif de nuit peut être plus bas pour desservir la population locale qui n'a pas accès à une borne à la maison. Ainsi, la facturation de nuit peut être un tarif par recharge.

Quel mode de facturation utiliser avec les bornes rapides en courant continu (CC) ?

Facturation basée sur l'énergie

La facturation basée sur l'énergie, ou facturation par kilowattheure, est un moyen équitable de facturer la recharge aux électromobilistes, peu importe l'année, la marque et le modèle de leur VE. Elle permet aux propriétaires de VE de haute performance et de modèles plus anciens de payer le même montant pour la quantité d'énergie transférée, quel que soit le temps nécessaire pour la recharge.

Par exemple, une borne de 300 kW permettra au propriétaire d'un VE de haute performance, pouvant se recharger jusqu'à 300 kW, d'obtenir 50 kWh d'énergie ou environ 250 km d'autonomie en 10 minutes, selon l'état initial de la batterie.

Si le tarif de la borne est basé sur le temps, seulement 10 minutes seront facturées pour recharger le véhicule de haute performance à 50 kWh, comparativement à 100 minutes pour recharger un modèle plus ancien, ce qui représente 10 fois les frais payés pour recharger un VE de haute performance.





flo.com
1-855-543-8356
info@flo.com



© 2025 Services FLO Inc. faisant affaires sous le nom FLO. Tous droits réservés. FLO se réserve le droit de modifier les catalogues de produits et les spécifications à tout moment et sans préavis et n'est pas responsable des erreurs typographiques ou graphiques pouvant apparaître dans ce document. Les images présentées sont uniquement à des fins d'illustration. Le produit réel peut varier. Les informations contenues ici ne constituent en aucun cas une offre, un engagement, une représentation, une déclaration, ou une garantie. FLO® est une marque déposée de Services FLO Inc.